



INFORMATION SNPM

Prolongement Alerte renforcée

Crise sècheresse La Seyne sur mer

Le Var renforce à son tour les mesures de restrictions en eau

"Le département du Var connaît une situation de sécheresse exceptionnelle en 2023, avec un niveau d'intensité en avance de 3 mois par rapport à 2022".

C'est en ces termes alarmants que le préfet du Var a pris le 2 mai 2023 un arrêté (DDTM/SEBIO/2023-47) déclarant l'état d'alerte sécheresse sur la zone Fleuves Côtiers Ouest qui intègre la Seyne sur mer.

Cette alerte sécheresse renforcée implique des restrictions d'eau encore plus strictes.

**Cette alerte est prolongée jusqu'au
15 novembre 2023**

« Les prescriptions du présent arrêté préfectoral sont applicables dès sa publication au recueil des actes administratifs et jusqu'au **15 novembre 2023**.
Le renforcement ou l'assouplissement de cette mesure avant l'échéance, ainsi que la modification de l'échéance ci-dessus, se feront par nouvel arrêté préfectoral. »

En conséquence, dans le cadre des activités de la SNPM nous sommes dans l'obligation d'interdire la distribution en eau douce dans notre cale de carénage.

Pour ceux qui ont réservé un créneau à la cale, nous vous demandons de confirmer votre réservation sous ces conditions (sans accès à l'eau douce)

Par avance merci,

Le bureau